

Conseil de quartier Centre-Village

Compte-rendu de la réunion du 14 mars 2018

Lieu : Mairie, salle du Conseil municipal, à Voisins le Bretonneux à 20 heures

Présents : Daniel BOKOBZA, Marie-Claude BROCHOT, Alain CAFFIN, Françoise DAVOIGNEAU, Isabelle DE BONNAVENTURE, Frédérique DE DROUAS, Andrée DE SOUZA, Roland DEFAUX, Joël DESROCHES, Eric FLORENTIN, Stéphane HERNU, Carole JACOB, Claudine LÉBOUCHER, Josée LECOMTE, Jean-Jacques LEGROS, Françoise LEMOINE, Michel MABIRE, Nicolas MARCHAND, Michel MERIAUX, Jacques RICHARD, Alberto ROMEO, Abou SALL, Francine SAINT RAYMOND et Jocelyn BEAUPEUX (Maire adjoint délégué à l'aménagement du territoire et à la concertation), Christophe GOUX (Elu, délégué à la voirie aux infrastructures et à la propreté), Mohamed MAHEDDINE (Directeur général adjoint), Cyrille ARZEL (Directeur des Services Techniques), Laurent DENAVARRE (Services techniques, Voirie-Propreté-Espaces verts).

Excusés : Loïc AUDONNET, Josette BIAZZO, Michel HENRY, Pascal LEBLOND, Chin LIM, Sébastien MAURICE, Patrick PERRIN, André PIGUET, Williamson RAKOTO, Cécile REMY.

Absents : Florence FAUCHEUR, Franck HUET, Céline MEISSONNIER.

Rédaction : Eric FLORENTIN

Ordre du jour :

- Propos liminaires sur le fonctionnement du CQ CV
- Approbation du compte-rendu de la séance du 6 février 2018
- Points concernant la circulation :
 - o Raccordement de la Vallée de Chevreuse au plateau de Saint Quentin en Yvelines.
 - o Point sur la concertation publique rues Hélène Boucher / Port Royal.
- Problématiques concernant la voirie (signalisation au sol, éclairage, passage piétons...)
- Point concernant le PLU / PLUI (modification et emplacements réservés)
- Retour sur la réunion du CLSPD
- Dates des commissions internes (Circulation – Animation)
- Questions diverses.

Cet ordre du jour a été modifié en séance afin d'aborder en priorité les sujets de la Voirie, permettant de libérer plus tôt MM. C. Goux et L. Denavarre.

Propos liminaires du Président du CQCV :

Le Président du CQ CV ouvre la séance en rappelant les principes de fonctionnement du CQCV et les modalités d'élaboration des comptes-rendus des séances.

1) VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU 06/02/2018

Le compte-rendu de la réunion du CQ CV du 6 février 2018 est approuvé à l'unanimité des participants. Il sera prochainement mis en ligne sur le site de la Mairie.

2) POINT SUR LA VOIRIE

Monsieur L. Denavarre quittant prochainement ses fonctions, Alberto Romeo, au nom de l'ensemble des membres du Conseil de Quartier, a tenu à le remercier pour tout le travail accompli, son implication dans la résolution des points soulevés par le CQCV, sa disponibilité et son écoute et lui a souhaité bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

En guise d'introduction, le Président du CQCV a mentionné que plusieurs sujets avaient été abordés, maintes fois, depuis 2015-2016 et n'avaient toujours pas de réponse concrète. Il regrette le peu d'empressement des services concernés et la non prise en compte de la dangerosité de certains trottoirs, en particulier ceux empruntés fréquemment par les personnes à mobilité réduite.

Après un blanc et une longue concertation, les représentants de la Mairie reconnaissent qu'ils n'ont pas la maîtrise de l'ensemble de la Voirie, dont une grande partie appartient à la SQY et ne sont pas en mesure de donner des délais fiables de réalisation.

Il a néanmoins été fait ensuite une revue détaillée des différents points concernés, les réponses des services de la Mairie étant résumées ci-après :

- Eclairage public de la place Ségalen

M. ARZEL a rappelé que le problème d'éclairage public de la place Ségalen avait été résolu. Les délais d'intervention de la SQY pour ce type de pannes sont en général de 24 à 48 heures après le signalement par les services de la mairie de Voisins.

Il a également souligné que plusieurs relances avaient été effectuées auprès de la SQY.

- Trottoir rue de la Poste/Ecole de musique – (février 2015)

Les travaux demandés par le CQCV ont été étudiés et budgétés par les services de la mairie. Ils ne seront effectués qu'après la réalisation du projet immobilier de l'îlot de la Poste car une grande partie de la voirie sera refaite à l'issue de la construction des logements.

En réponse à plusieurs demandes de conseillers de quartier, M. MAHIEDDINE a rappelé la politique de la Ville en matière de travaux de voirie : les normes en vigueur sont appliquées dans les travaux de voirie, en particulier les normes PMR, et les travaux de réfection des trottoirs sont réalisés en même temps que ceux de la voirie. Ils sont indissociables pour des raisons d'optimisation des coûts.

Une réponse de la mairie sur ce point sera fournie à la prochaine réunion du CQCV.

- Installation de toilettes publiques – (octobre 2016)

Les études sont en cours. Le lieu a été fixé : parc Eugène Fleuret. Il s'agit désormais d'évaluer au plus juste le coût de fonctionnement de ces toilettes sèches qui se situeraient dans une fourchette de 30 à 40 000 € par an.

Ce projet n'a pas été retenu au budget cette année.

- Mise en place d'un passage piéton rue des Tilleuls – (mars 2017)

L'ajout d'un passage piéton permettrait de faire diminuer la vitesse des automobilistes en dehors des heures de pointe.

Une réponse de la mairie sur ce point sera fournie à la prochaine réunion du CQCV.

- Mise en place d'une poubelle à l'arrêt de bus rue de Port-Royal – (décembre 2016)

L'aménagement des arrêts de bus est du ressort de la SQY. La communauté d'agglomération a été saisie par la Mairie sur ce sujet. Aucune réponse à ce jour.

- Eclairage public de la rue Alfred de Vigny – (septembre 2017)

M. Denavarre a rappelé que la mise en place du branchement et d'un point de comptage nécessite l'intervention de trois entreprises différentes qui ont chacune leurs délais d'intervention.

La dernière intervention aurait eu lieu le 13 mars 2018, l'éclairage ne devrait pas tarder fonctionner selon M. Denavarre.

Ce point sera abordé au prochain CQCV.

- Pistes cyclables et taille des haies sur la RD36

M. Desroches, conseiller de quartier a fait remarquer que les agents de la ville de Montigny nettoyaient une fois par semaine la piste cyclable, ce qui n'est pas le cas du côté de Voisins. Les services de la mairie de Voisins ont refait une partie de la piste cyclable sur la RD36, mais le tronçon allant de la rue Hélène Boucher à La Bretonnière et vers le rond-point d'HILTI est très détérioré, ce que concède M. Denavarre.

La plupart des haies bordant la RD36 appartiennent soit à des ASL soit à des particuliers. Les services de la mairie leur ont rappelé de tailler convenablement les haies afin qu'elles n'empiètent pas sur la voie mixte piétons/cyclistes.

- Marquage au sol rue Nicolas Ledoux

Le marquage au sol des places de stationnement dans la rue Nicolas Ledoux est effacé. Ce marquage avait pour but d'empêcher le stationnement gênant et/ou pouvant occasionner des risques de collision.

Une visite sur site avec des agents municipaux et des membres du CQCV doit être organisée afin de constater ce point.

- Aménagement des rues Hélène Boucher et Port-Royal

M. Mahieddine a rappelé brièvement le contexte de ce projet et a donné une indication sur la consultation publique en cours qui doit se terminer le 16 mars 2018 :

60 réponses environ ont été envoyées sur le site prévu à cet effet et 5 ou 6 remarques sont recensées dans le cahier mis en place en Mairie.

Ce projet est parfait pour du trafic local mais n'est pas compatible avec un fort trafic de véhicules.

Pendant les heures de pointe, il y a un trafic trop important, et en heures creuses il existe un problème de vitesse excessive.

La circulation au Centre-Village est un problème plus global, qui ne peut être résolu que par une solution comme celle proposée par la commission circulation du CQCV.

- Projet de désenclavement de la vallée

Le doublement de la RD 30 à Plaisir a été réalisé. Ce projet de 87 millions d'euros a enfin vu le jour au bout d'une trentaine d'années.

Pourquoi le désenclavement de la vallée ne pourrait pas aboutir ?

M. Mahieddine a mentionné qu'un courrier destiné au Département, à la SQY, au député M. Barrot entre autres, était à la signature de Madame le Maire.

3) POINTS SUR LE PLU ET LE PLUI

M. Beaupeux a présenté les modifications qu'apportent le PLUI par rapport au PLU dans la rue Hélène Boucher.

Dans le PLUI, la bande des 40m est remplacée par une bande de 60m.

Le PLU de 2007, révisé en 2012 puis le PLUI prévoient de densifier le triangle rue aux Fleurs - rue Hélène Boucher en ouvrant les terrains à la construction en supprimant une voie réservée

Pour la mairie, il s'agit d'encadrer les ventes de terrains et la densification immobilière afin qu'elle reste à taille humaine et de conserver un certain cadre de vie au Centre-Village.

C'est pourquoi, la mairie a fait ajouter dans le PLUI la notion d'opération d'aménagement et de programmation (OAP) pour cette parcelle stratégique afin de favoriser un dialogue à 3 (propriétaires/vendeurs de terrains, mairie et promoteurs immobiliers).

L'OAP Centre Village permet à la Mairie de pouvoir refuser un projet qui respecte le zonage du PLUI mais qui n'applique pas les orientations voulues en termes de cadre de vie.

L'OAP Centre Village prévoit des zones douces.

Ainsi, le projet qui devrait voir le jour dans la rue Hélène Boucher, ne comporte que 18 logements sociaux sur une parcelle de 1700 m² environ dont 1300 construits sur 2 ou 3 niveaux.

Ce projet du bailleur social Immobilière 3F permettra à la ville de diminuer la pénalité SRU.

Enfin, pour information, la décision du tribunal concernant le refus d'approuver le PLUI en l'état par la mairie de Trappes devrait être prise en avril ou en mai 2018.

4) RETOUR SUR LA REUNION DE LA CLSPD

A la demande du CQCV, M. Mahieddine a fait un retour synthétique sur la réunion de la Commission locale de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) en rappelant au préalable que les débats de cette commission sont confidentiels.

Globalement le niveau de délinquance à Voisins est stable.

Le nombre de contraventions dressées sur la commune de Voisins est passé de 584 en 2016 à 711 en 2017 pour la période de janvier à novembre.

La Police municipale a rédigé 75 mains courantes.

Sur le réseau SQYBUS, 3652 contraventions ont été dressées dont 87 sur la commune de Voisins.

5) REUNION DES COMMISSIONS ANIMATION ET CIRCULATION

La commission ANIMATION va travailler sur différents thèmes dont le développement durable et proposer éventuellement une action pendant la semaine du développement durable organisée par la Mairie.

En séance, des membres du CQCV ont souhaité se joindre à la commission composée de Mme Claudine Leboucher et de M. Roland Defaux.

Il s'agit de : M. Jacques Richard, Mme Carole Jacob et Mme Josée Lecomte.

La date de la première réunion de la commission CIRCULATION devait être fixée en séance. Cependant, en l'absence de la plupart de ses membres, hormis les membres du bureau, une date sera proposée ultérieurement.

6) TOUR DE TABLE - POINTS DIVERS

- Maison de la Croix du Bois : M. Arzel a annoncé que les jardins étaient en cours de réfection. Ce lieu pourrait être plus utilisé par la collectivité.
- Accès au vieux cimetière pendant les travaux : en raison de la présence du chantier de l'église, la porte du vieux cimetière est parfois fermée à clef par l'entreprise en journée, contrairement aux consignes de la Mairie. Un rappel sera fait à l'entreprise.
- Recensement des tombes non entretenues : la phase de consultation est en cours. Il serait peut être judicieux d'identifier les sépultures de personnalités vicinoises.
- Projet de la Remise : date de la prochaine réunion à fixer.
- Marché à Voisins : les résultats de l'étude menée par une société de conseil au début des années 2000 ne sont pas probants. Plusieurs points sont à prendre en considération comme la concurrence avec les commerces locaux, la périodicité, l'attractivité par rapport aux autres marchés, etc.
- Gestion de la voirie : plusieurs actions de rétrocession de rues ont eu lieu récemment, entre la SQY et la Mairie. Le CQCV souhaite bénéficier d'une mise à jour du plan des rues de gestion communales.
- Circuits courts de distribution : existe-t'il des 'ruches' dans le Vicinois (variante des AMAPs) ?

PROCHAINE REUNION DU CQCV

**MERCREDI 2 MAI 2018 à 20 heures
Salle du Mérantais (à confirmer)**

Fait le 24 mars 2018